

Poutine prolonge l'embargo alimentaire contre les Occidentaux jusqu'à fin 2020

Le président russe Vladimir Poutine a prolongé lundi jusqu'à fin 2020 l'embargo sur les produits alimentaires occidentaux, introduit en 2014 en représailles aux sanctions décrétées par les Américains et les Européens contre Moscou pour son rôle dans la crise ukrainienne.

Le décret, signé lundi par Vladimir Poutine, prolonge jusqu'au 31 décembre 2020 l'interdiction d'importer en Russie des produits alimentaires provenant principalement de l'Union européenne. Ces mesures, prises en août 2014, s'appliquent à la plupart des produits alimentaires venant des pays qui sanctionnent la Russie pour l'annexion de la péninsule ukrainienne de Crimée, en mars de la même année, et son soutien aux séparatistes de l'Est de l'Ukraine.

Cet embargo a depuis été prorogé à quatre reprises, répondant à la prolongation des sanctions économiques européennes. Jeudi, les 28 dirigeants de l'UE se sont mis d'accord pour prolonger d'un an les sanctions économiques contre la Russie.

Lien article :

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/poutine-prolonge-l-embargo-alimentaire-contre-les-occidentaux-jusqu-a-fin-2020-20190624>

